BDL Durandal Part B

Rapport mensuel — 30/09/2026

Communication publicitaire

LU1891683903	49.4 M€	Article 8	En savoir plus sur ce fonds
ISIN	Encours	SFDR	

Objectif d'investissement

BDLCM Funds – Durandal est un fonds long/short investi dans des actions des pays de l'OCDE. Il s'appuie sur une approche quantamentale et applique des méthodes d'analyse quantitative à des données fondamentales afin de construire un portefeuille diversifié. La stratégie est systématique, diversifiée, avec une faible exposition nette au marché actions et des biais sectoriels et géographiques limités.

L'utilisation de ces instruments peut entraîner un effet de levier. Ce mécanisme permet d'amplifier la capacité d'investissement. Cet effet démultiplicateur accroît le risque de perte en capital, mais également le rendement potentiel.

Échelle de risque - SRI

Risque plus faible — **1** | **2** | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 — Risque plus élevé

Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 3 ans minimum.

L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque action, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie, et les risques liés aux produits dérivés et aux contreparties.

Performance

Performance historique

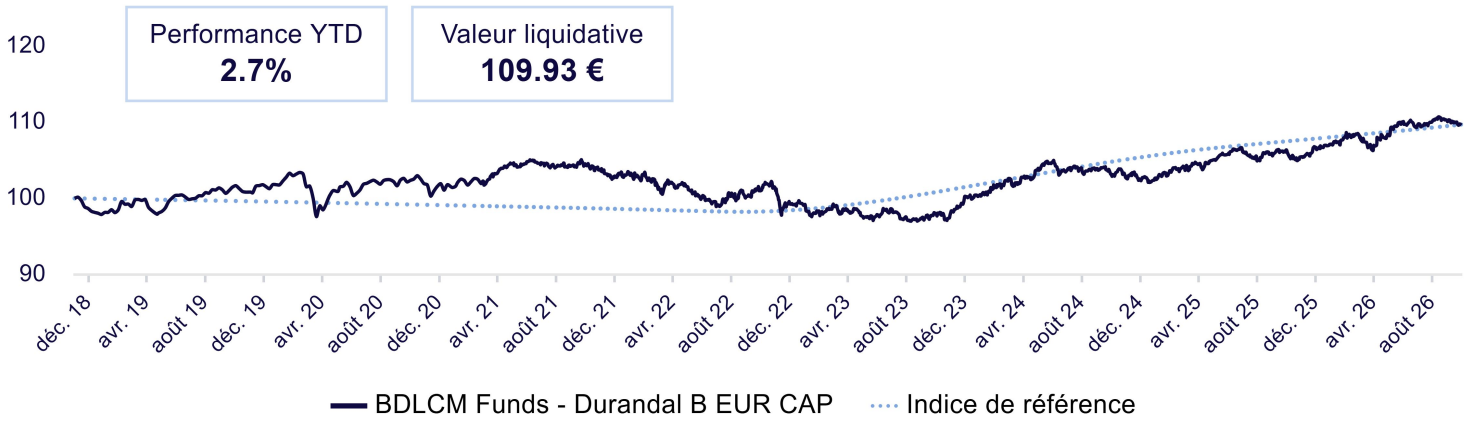

Performance annuelle

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	4.0%	-0.4%	1.9%	-4.1%	1.2%	2.4%	4.3%
Indice	-	-	-	-0.4%	-0.5%	-0.5%	-0.0%	3.3%	3.8%	2.2%

Performances cumulées

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	-0.3%	2.7%	3.4%	12.1%	5.4%	9.9%
Indice	0.2%	1.6%	2.1%	8.8%	11.1%	9.7%

Performances annualisées

	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Fonds	3.4%	3.2%	3.9%	1.1%	1.2%
Indice	2.1%	2.3%	2.9%	2.1%	1.2%

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie.

BDL Durandal Part B

Rapport mensuel — 30/09/2026

Communication publicitaire

Commentaire de gestion

Le mois de septembre a été marqué par un choc obligataire mondial. Sur fond de tensions au Moyen-Orient et de flambée des prix de l'énergie, l'accélération de l'inflation en Europe a conduit les marchés à anticiper un durcissement monétaire : le taux 10 ans français s'est tendu de 68 bps et le 10 ans américain de 53 bps. Le STOXX 600 recule de 2.4% et l'indice Bloomberg EuroAgg de 1.9% : actions et obligations ont baissé de concert. La corrélation entre les deux classes d'actifs, supérieure à 0.6 depuis le début de l'année, prive les portefeuilles équilibrés de leur amortisseur traditionnel.

Les styles factoriels ont affiché des performances contrastées :
Momentum : +6.2%
Croissance : -1.1%
Qualité : -1.3%
Valorisation : -1.6%

Dans ce contexte, le fonds BDL Durandal limite son recul à -0.3%. Sur la part B, la contribution marché ressort à -0.35%, soit à peine un septième de la baisse de l'indice, tandis que l'alpha de sélection est légèrement positif : -0.08% sur la poche longue, plus que compensé par +0.12% sur la poche vendeuse.

Notre indicateur macroéconomique propriétaire (QMI) oscille entre neutralité et contraction. Sur le plan technique, l'absence de risque de short squeeze nous permet de porter nos positions vendeuses sereinement.

En conclusion, septembre illustre concrètement notre conviction : lorsque actions et obligations baissent ensemble, la poche obligataire ne protège plus un portefeuille actions.

Portefeuille

Détails des positions

	Fin du mois	Moyenne 1 an	Moyenne 3 ans	Moyenne 5 ans
Expositions long actions	85.7%	96.7%	89.0%	79.9%
Expositions short actions	-74.0%	-82.6%	-73.7%	-67.9%
Exposition Brute	159.8%	179.3%	162.7%	147.8%
Exposition Nette	11.7%	14.0%	15.3%	12.1%
Exposition Nette ajustée du bêta	0.0%	6.2%	11.4%	9.3%
Nombre total de positions à l'achat	345	352	310	264
Taille moyenne des positions à l'achat	0.25%	0.27%	0.29%	0.30%
Nombre total de positions à la vente	227	244	262	238
Taille moyenne des positions à la vente	-0.33%	-0.34%	-0.28%	-0.29%

BDL Durandal Part B

Rapport mensuel — 30/09/2026

Communication publicitaire

Exposition au marché

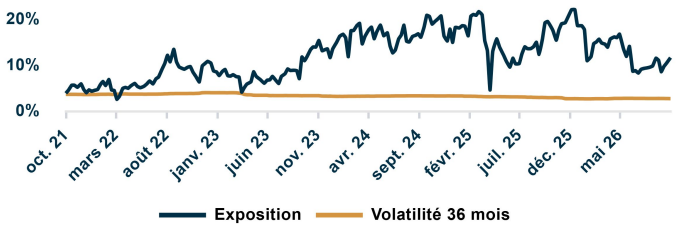

Levier historique

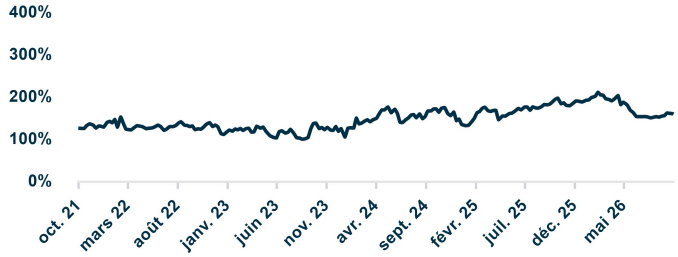

Z-Score par facteurs (moyenne pondérée)

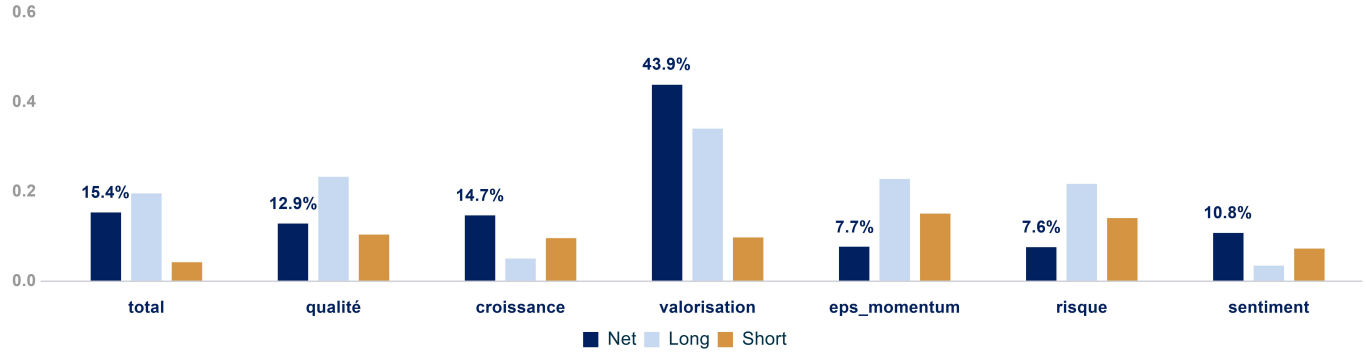

Exposition sectorielle (ICB)

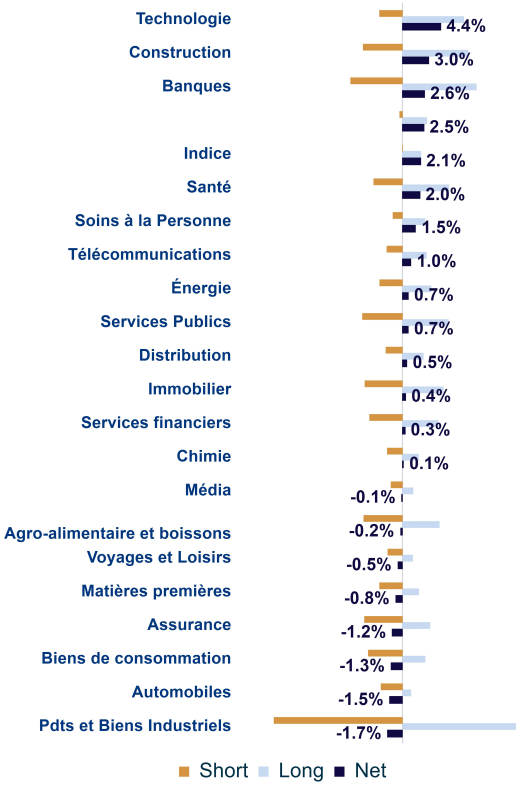

Exposition géographique

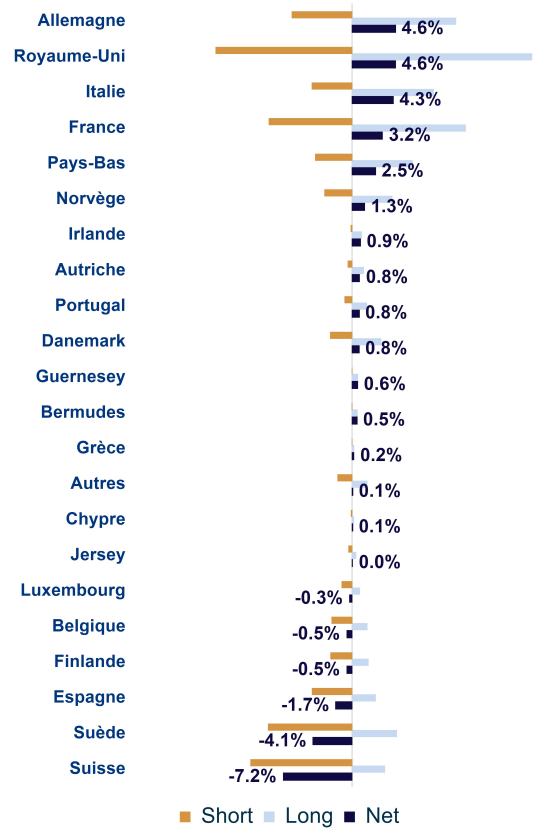

BDL Durandal Part B

Rapport mensuel — 30/09/2026

Communication publicitaire

Répartition par taille de capitalisation

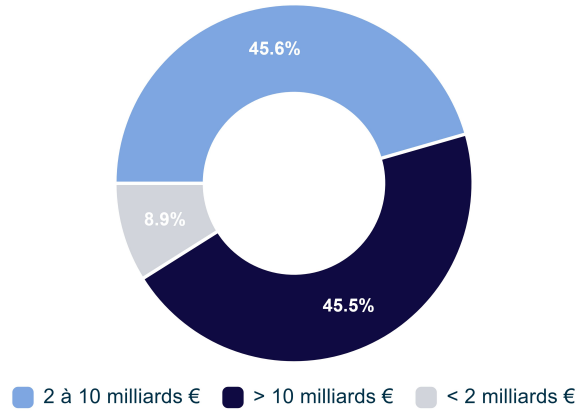

Exposition par devises

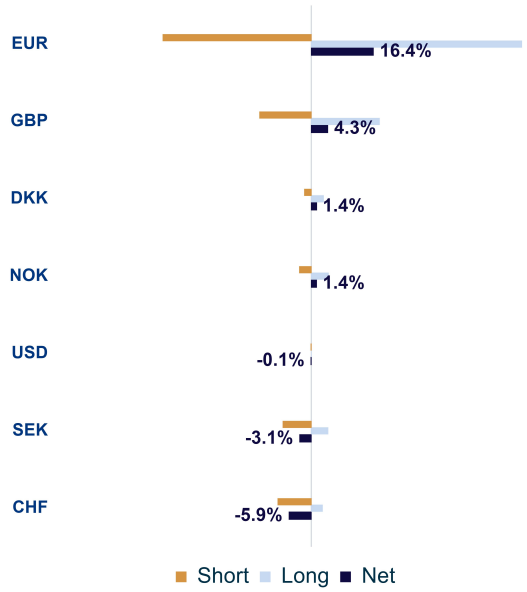

Ratios

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds	2.9%	2.8%	3.1%
Ratio de Sharpe	1.2	1.4	0.3
Ratio de Sortino	2.1	2.2	0.5
Ratio de Calmar	1.6	1.4	0.1
Max drawdown	-2.2%	-2.8%	-7.2%
Recouvrement (jours calendaires)	37	130	279

Caractéristiques du compartiment

- **Gérant :** Maxime Hayot
- **Structure légale :** SICAV Luxembourgeoise
- **Indice de référence :** €STR
- **Devise de référence :** EUR
- **Horizon de placement recommandé :** 3 ans
- **Politique de dividendes :** Capitalisation
- **Enregistrement :** France, Luxembourg, Suisse
- **Eligible PEA :** Non

Informations administratives

- **Dépositaire :** CACEIS Bank Luxembourg
- **Valorisation :** CACEIS Fund Administration
- **Fréquence de valorisation :** Quotidienne
- **Heure limite de souscription/rachat :** Avant 14h CET
- **Frais de souscription :** 2% maximum
- **Frais de rachat :** Néant
- **Frais de gestion :** 1.50%
- **Frais de surperformance :** 20% TTC au-delà de l'€STR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive, et avec High Water Mark

BDL Durandal Part B

Rapport mensuel — 30/09/2026

Communication publicitaire

Contacts

Victorien de Gastines
Directeur commercial
victorien.degastines@bdlcm.com
+33 6 83 35 67 95

Périne André
Relations investisseurs
perine.andre@bdlcm.com
+33 6 37 79 16 57

Cyril Michot
Relations investisseurs
cyril.michot@bdlcm.com
+33 6 49 45 28 79

Camille de Chaudenay
Relations investisseurs
camille.dechaudenay@bdlcm.com
+33 6 76 99 21 46

Théo Romarin
Relations investisseurs
theo.romarin@bdlcm.com
+33 6 76 57 82 64

Ulysse Grall
Responsable du Service Clients
ulysse.grall@bdlcm.com
+33 1 56 90 52 00

Romain Mayer
Développement Suisse
romain.mayer@bdlcm.com
+41 78 820 10 55

Flavien Del Pino
Développement Espagne
flavien.delpino@bdlcm.com
+34 687 842 435

Alessandro Curti Da Porto
Développement Italie
alessandro.curtidaporto@bdlcm.com
+39 345 82 39 433

Glossaire

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations de la valeur liquidative du fonds et celles de son indice de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (ex : bêta=0,6 '+6% si l'indice fait +10%). Un bêta supérieur à 1 indique qu'il les « amplifie » (ex : bêta=1,4 '+14% si l'indice fait +10%). Un bêta négatif indique que le fonds évolue en sens inverse de son indice.

Croissance : Facteur mesurant les perspectives de croissance du chiffre d'affaires d'une entreprise.

Momentum : Facteur mesurant l'amélioration du dividende, du bénéfice et du prix d'une entreprise.

Qualité : Facteur mesurant le niveau d'endettement d'une entreprise et la stabilité de son chiffre d'affaires historique.

Risque : Facteur mesurant la volatilité d'une entreprise.

Sentiment : Facteur mesurant les attentes des analystes sur une entreprise.

Valorisation : Facteur mesurant l'attractivité d'une entreprise par rapport à son prix.

Volatilité factorielle : Volatilité liée aux facteurs (tels que Valorisation, Qualité, Croissance, etc.).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque, divisée par la volatilité. Il indique la rémunération de la prise de risque. Plus il est élevé, meilleure est la performance ajustée du risque. Un Sharpe négatif signifie simplement que le fonds fait moins bien qu'un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable.

Taux d'investissement / taux d'exposition : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (FCP) ou d'une action (SICAV).

Vente à découvert (short) : Vendre à terme un actif que l'on ne détient pas encore, dans l'objectif de le racheter plus tard à un prix inférieur afin de réaliser un gain. Le profit potentiel est limité à la valeur de l'actif, mais le risque de perte est illimité si le prix monte.

Mentions légales

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit. Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer au jugement du destinataire sur lequel celui-ci doit se fonder. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie et l'incidence technique de gestion, s'agissant notamment des instruments financiers à terme. L'indicateur de comparaison de BDLCM Durandal (€STR capitalisé) est calculé hors dividendes, ce qui peut induire un biais dans la comparaison de la performance. Pour plus d'information sur les risques auxquels le fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DIC et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur le site internet de BDL Capital Management (www.bdlcm.com/durandal). BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois

Les statuts ou le règlement de la SICAV, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi annuels) de chaque compartiment, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent payeur pour le Luxembourg CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant BDL Capital Management ou la SICAV sera publiée sur le site internet de BDL Capital management, https://www.bdlcm.com.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse

Le Prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de placement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite du porteur auprès de BDL Capital Management, 24 rue du Rocher – 75008 PARIS. Ces documents sont disponibles en français. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées jusqu'à 14h le jour précédant celui de l'établissement de la valeur liquidative (mercredi ou la veille en cas de fermeture des marchés et/ou jour férié légal en France ainsi que le dernier jour ouvré de l'année civile). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société. Le fonds ne proposant que des parts de capitalisation, le régime fiscal est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation. Selon son régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner sur sa situation fiscale auprès du commercialisateur de la SICAV. La responsabilité de BDL Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert, 75206 PARIS Cedex 13

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.